

Fête de l'Internet 2001

Le bilan

Fête de l'Internet 2001 - Le bilan, Philippe Allard,
Fête de l'Internet c/o PAC, 2^e édition - mai 2001,
Bruxelles

dans ce dernier cas, par masochisme mais en vue de faire progresser le projet. Et mieux rencontrer les objectifs de départ. Ce rapport-ci se veut un véritable outil de travail¹.

La Fête de l'Internet en est à sa première édition mais, avant même qu'elle ait lieu, divers partenaires s'interrogeaient sur la stratégie à mettre en place pour la reconduire et la développer. La Fête de l'Internet existe donc; le présent rapport n'est pas une fin en soi mais un outil qui devrait nous permettre de mieux préparer 2002. Ensemble car la Fête de l'Internet, c'est beaucoup plus qu'un concept véhiculé par une association porteuse : c'est aussi un véritable travail en réseau... ■

Philippe Allard
Coordinateur

¹ Note : un premier bilan de la Fête a non seulement été transmis au comité de réflexion de la Fête mais aussi diffusé sur son site web de manière à ce que chacun - partenaire, opérateur local, visiteur de la Fête - puisse réagir. C'est en tenant compte des remarques du comité de réflexion que ce bilan a été remanié et réédité. L'analyse a également été complétée avec le traitement de questionnaires d'évaluation parvenus tardivement à la Coordination.

communes, des centres culturels, des bibliothèques ou médiathèques, des écoles, des entreprises spécialisées dans le domaine des nouvelles technologies, des chambres de commerce, des Ministères, des médias. Seules les initiatives qui adhèrent à la **Charte** peuvent utiliser l'appellation (marque déposée) et le logo de la Fête.

La Charte

Tout organisateur d'évènement «Fête de l'Internet» s'engage à respecter la Charte suivante :

Je m'engage à organiser des événements autour de la Fête de l'Internet et à apposer le logo Fête de l'Internet sur toute communication relative à mon activité et en page d'accueil de mon site. Toute activité "Fête de l'Internet" doit, pour pouvoir utiliser l'appellation et le logo, être référencée auprès de la coordination de la Fête de l'Internet en Belgique². Je suis conscient qu'il m'est interdit d'apposer le logo de la Fête et d'utiliser cette

² coordination@fete-internet.net.

coordination) ■

n'autorisait pas la mise en ligne automatique des initiatives mais exigeait une opération humaine qui permettait de vérifier l'adéquation de la proposition avec la Fête. Ont ainsi été exclues des propositions françaises très localisées c'est-à-dire sans possibilité d'intervention d'internautes en Belgique.

Si le concept n'était aussi galvaudé, on évoquerait le concept "gagnant-gagnant"³ qui a régi les relations entre la coordination et les opérateurs. Pour chaque nouvelle initiative, la Fête grossissait en importance alors que, pour chaque opérateur, l'inscription dans la Fête lui accordait des moyens de communication sans commune mesure avec ce que, individuellement, il aurait pu arracher.

Leur profil

Le profil des opérateurs est le suivant :

- **administrations, services et régies communaux** : Seneffe l'Interactive, Centre de Support Télématique Marche-en-Famenne
- **association à caractère humanitaire** : Accueil Tchernobyl

³ Win-win.

- **associations de réflexion autour de l'Internet** : E-wish, Internet & Society 2020
- **associations laïques** : Cercle du Libre Examen de Bruxelles, Cyber'espace "La Souris... et les Hommes" (CAL Namur)
- **association paramédicale** : SIXI
- **association pour le développement commercial** : Brussels Digital
- **association pour les seniors** : Carte Senior
- **bibliothèques et médiathèques** : Bibliothèque communale de Barvaux-sur-Ourthe, Bibliothèque communale de Malmédy, Bibliothèque d'Anderlecht, Bibliothèque communale et provinciale de Liège, Bibliothèques de la Ville de Bruxelles, Espace Multimedia Ath (Bibliothèque communale d'Ath), Médiathèque, Nouvelle bibliothèque Les Comtes de Hainaut
- **centre culturel** : Maison de la Culture de Tournai
- **centres de jeunes** : Ener'J, La Mézon, Les Castors, Vaniche
- **centres de quartier** : Centre MundoWeb, CLES Informatique, CRC Dampremy

⁴ L'AFrAHM est aussi reconnue au titre d'organisation d'éducation permanente.

- **organisations d'éducation permanente** : AFrAHM, Education permanente - FPS Ath, GSARA, Ligue des Familles, PAC (secrétariat général, locale de Malmedy, régionale de Huy-Waremme, régionale de Liège, régionale de Namur, ARFACO), Service Protestant d'Education Permanente
- **organisations de jeunesse** : Arc-en-Ciel, COJ, ReForm, SIEP (direction, La Louvière, Liège, Mons, Namur)
- **organisations syndicales** : FGTB, FGTB wallonne
- **organismes de formation, d'insertion socio-professionnelle, d'aide à la recherche d'emploi** : Centre d'Orienteation et de Formation d'Amay, Centre des Arts Scéniques, CORAIL, Cyber 53, FOREM de Liège, IFPME (coordination wallonne), IFPME Charleroi, IFPME Chimay, IFPME Dinant, IFPME Huy, IFPME La Louvière, IFPME Libramont, IFPME Liège, IFPME Mons, IFPME Namur, IFPME Verviers, IFPME Wavre, Technifutur TIC, Technofutur 3
- **responsables politiques** : Marie Arena, Rudy Demotte, Claude Desama, Françoise Dupuis, Hervé Hasquin, Pierre Hazette, Jean-François Istasse, Serge Kubla, Richard Miller, Jean-Marc Nollet, Laurette Onkelinx, Charles Picqué, Jean-Claude Van Cauwenberghe, Yvan Ylief

- **sociétés commerciales** : Editions Van In, Luc Pire Electronique, Planet Internet.

Commentaires

La faible participation des **écoles**⁵ et du **secteur jeunesse** (organisations de jeunesse et centres de jeunes) est due en partie au choix de la période puisque les organisateurs français ont choisi d'avancer les dates en fonction des municipales française (1^{er} tour le 11 mars et 2nd tour le 18 mars)⁶. La coordination n'a pas osé

⁵ La demande d'envoi d'une circulaire spécifique aux écoles (tous niveaux) n'a pas été suivie. A priori, il faudrait imaginer que l'information ait lieu par voie officielle (circulaire) en début d'année scolaire/académique et s'accompagne de l'envoi d'un dossier pédagogique.

⁶ A la question "*La Fête de l'Internet 2002 se situerait autour du printemps (21 mars) soit entre les vacances de Carnaval (11-15 février) et les vacances de Pâques (1-12 avril). Pensez-vous qu'il s'agit d'une bonne période?*", les opérateurs locaux marquent leur adhésion à 83,8% (56,8% "*plutôt oui*" et 27% "*tout à fait*"). En ce qui concerne le choix des jours, 45,9% se portent sur la période "*vendredi, samedi, dimanche*", 32,4% sur "*jeudi, vendredi et samedi*" et 16,2% sur "*jeudi, vendredi, samedi et dimanche*".

permettre de favoriser les échanges virtuels de par le monde (cela a été rarement le cas comme expliqué ailleurs).

Ce sont les **centres de formation** qui ont été les plus nombreux à intervenir dans la Fête grâce surtout à l'intérêt de la quasi-totalité des cybercentres de l'IFPME. Tout le secteur de la formation n'a pas été touché, loin s'en faut, et la coordination devra s'évertuer à convaincre les différents services du FOREM (Bruxelles-Formation à Bruxelles) à rejoindre le FOREM de Liège.

Dans le domaine des compétences de la Communauté française, on remarquera la place prise par les **bibliothèques** grâce au soutien du Service de la Lecture publique qui a pris la peine d'envoyer un courrier évoquant la Fête. Un appel à participation dans un délai plus long devrait permettre d'intéresser davantage les bibliothèques comme les **centres culturels** à la Fête de l'Internet. Il en va sans doute de même des **organisations de jeunesse** qui, par ailleurs, n'ont peut-être pas pu (ou voulu) transmettre les informations relatives à la Fête à leurs régionales et locales. En ce qui concerne les **organisations d'éducation permanente**, il faut constater que la Coordination n'a pas été en mesure de les sensibiliser en leur envoyant un courrier spécifique en

occasion de s'ouvrir sur le quartier et à d'autres publics, de les brasser, de valoriser son activité... La coordination pensait pouvoir compter sur le relais d'une importante fédération de maisons de jeunes à qui elle a voulu expliquer le concept et son intérêt pour les centres de jeunes mais elle n'a pu réussir à y être reçue⁷.

En ce qui concerne les **administrations communales**, celles-ci n'ont pu être sensibilisées à la Fête qu'après le 1^{er} janvier 2001 alors que les nouvelles majorités devaient se mettre en place. Il était difficile d'imaginer d'intéresser les communes à un nouveau projet tel que la Fête de l'Internet à une époque pré-électorale ou au lendemain des élections. Si plusieurs communes étaient intéressées, il a bien fallu constater que, en fonction des procédures décisionnelles à appliquer dans les communes, cet intérêt ne pouvait se concrétiser.

Quant aux **entreprises**, elles auraient dû être averties par voie de presse et via les chambres de commerce régulièrement informées de la Fête. Cela n'a visiblement pas été le cas. D'où la question d'une information

⁷ L'expérience prouve donc qu'il est beaucoup plus facile d'être reçu dans un cabinet ministériel que dans certaines associations!

leur initiative), comme :

- **belges**⁸ : Accueil Tchernobyl, Planet Internet
- **communautaires**⁹ : RTBF (Ici Bla Bla, Midi Première, RTBF en Ligne), Carte Senior, Le Ligneur, Service Jeunesse du Ministère de la Communauté française
- **bruxelloises** : 1000 Bruxelles (Bibliothèque communale de la Ville de Bruxelles, COJ, Corsaires, Echos Communication, FGTB, Handiplus, GSARA, IFPME, Luc Pire Electronique, Médiathèque de la Communauté française de Belgique, PAC - secrétariat général, Reporters en Ligne, RTBF en Ligne, SIEP - direction, Union des Fédéralistes européens), 1020 Bruxelles (Bibliothèque communale de la Ville de Bruxelles), 1040 Bruxelles (Internet & Society 2020), 1050 Bruxelles (Centre pour l'Egalité des Chances et la Lutte contre le Racisme, Cercle du Libre Examen de l'ULB, Cyber 53, Service Protestant d'Education Permanente), 1070 Bruxelles (Bibliothèque communale d'Anderlecht, Centre MundoWeb), 1080 Bruxelles (CLES informatique), 1150 Bruxelles (EPISTEMIC, PasserL), 1210 Bruxelles (AFrAHM)
- **brabançonnnes** : 1300 Wavre (IFPME)

⁸ L'adresse de leur siège n'a pas de lien avec l'organisation de l'activité.

⁹ Idem.

- 7180 Seneffe (Seneffe l'Interactive), 7500 Tournai (Maison de la Culture, SIEP Charleroi), 7700 Mouscron (Collège Saint-Henri), 7800 Ath (Espace Multimedia Ath), 7880 Flobecq (Education permanente/FPS, SOLICI), 7890 Ellezelles (Maison du Pays des Collines), 7911 Frasnes-lez-Anvaing (Maison des Jeunes Vaniche)
- **liégeois** : 4000 Liège (CORAIL, FOREM - Espace Ressources Emploi, IFPME, Bibliothèque Chiroux-Croisiers, PAC - régionale de Liège, SIEP Liège), 4102 Seraing (Cabinet de la Ministre Marie Arena, Technifutur), 4500 Huy (IFPME Huy, Maison des Jeunes La Mézon), 4540 Amay (Centre d'Orientation et de Formation d'Amay, PAC - régionale de Huy-Waremme), 4800 Verviers (Claude Desama - Jean-François Istasse, IFPME), 4920 Awan-Aywaille (Ecole communale d'Awan-Aywaille, Ecole fondamentale de Harzé), 4960 Malmedy (Athénée royal de Malmedy, Bibliothèque communale de Malmedy, PAC Malmedy)
 - **luxembourgeois** : 6800 Libramont (IFPME), 6900 Marche-en-Famenne (CST), 6940 Durbuy (Bibliothèque communale de Barvaux-sur-Ourthe),
 - **namurois** : 5000 Namur (IFPME, SIEP), 5002 Namur (CAL Namur - Cyber'espace "La Souris... et les Hommes"), 5100 Jambes (Librairie de la Région wallonne), 5310 Eghezée (PAC - régionale de Namur),

Cette liste et cette répartition des opérateurs ne tiennent pas compte du soutien de responsables publics à des activités organisées de fait par PAC (par exemple dans le cadre des salons du SIEP).

Synthèse :

	Communes	Lieux	Opérateurs
Bruxelles	8	12	27
Brabant W.	1	1	1
Hainaut	15	21	25
Liège	7	15	20
Luxembourg	3	3	3
Namur	6	7	8
Total	40	59	84

On peut donc relever que, hors partenaires publics et hors activités strictement sur le web (9 belges et 8 françaises) la Fête de l'Internet a réuni "sur le terrain" 84 opérateurs (soit **83 opérateurs différents**) pour des activités menées **dans 54 lieux différents** répartis sur **40 communes** de toutes tailles.

et 2,7% - soit un opérateur - "*pas du tout*") et 24,3% sont partagés ("*cela dépend*"). Par contre, ils sont 73% à estimer que la Fête a été un succès (67,6% "*plutôt oui*" et 5,4% "*tout à fait*") et un seul opérateur le conteste tandis que 21,6% des opérateurs sont mitigés ("*cela dépend*").

En ce qui concerne le public, les **catégories d'âge** les plus représentées auraient été les 30-49 ans (citée par 67,6% des opérateurs), les 19-29 ans (51,4%), les 50-64 ans (43,2%), les 12-18 ans (40,5%), les 65 ans et plus (35,1%), les moins de 12 ans (29,7%). Evidemment, la question elle-même et les moyens de chaque opérateur ne permettent pas de déterminer l'importance de chaque classe d'âge pour chaque activité. On peut cependant relever que les 50 ans et plus constituent une part très importante du public de la Fête 2001.

91,9% des opérateurs marquent leur intention de mettre sur pied une initiative dans le cadre de la **Fête de l'Internet 2002** (56,8% "*plutôt oui*" et 35,1% "*tout à fait*"), deux opérateurs y seraient (plutôt) opposés et un autre s'interroge. 59,5% des opérateurs pensent ou aimeraient mener leur projet en **partenariat** avec d'autres organismes et plus des deux tiers de ces

collaborer avec des secteurs aujourd'hui absents ou peu présents (sauf dans les concours) tels que (l'aide à) la jeunesse, les écoles en général, les organisations féminines et de seniors, les administrations communales, les musées, la lecture publique, les centres culturels, les entreprises du secteur NTIC (y compris les initiatives dans le domaine de la musique en ligne¹⁰) ■

¹⁰ Cf. projet "Brussels Music on Line" en relation avec Bruxelles Technopole.

différentes initiatives (d'ailleurs par le simple remplissage d'un formulaire et, apparemment, sans filtre). En Belgique, la coordination a demandé l'adhésion à une Charte et vérifié que l'initiative entrerait bien dans le cadre de la Fête. Les philosophies sont donc relativement proches et, en Belgique, la coordination revendique le caractère "auberge espagnole" et "fromage belge" de l'opération car il ne s'agit pas - cela a été dit et redit - d'une initiative qui va du haut vers le bas mais d'une opération qui s'appuie sur la capacité d'initiative de chaque opérateur. Nous ne sommes pas ici dans une logique de "Roadshow"¹² (initiative qui a tout son intérêt mais qui procède d'une toute autre manière).

Avec plus d'une centaine d'initiatives, la Communauté Wallonie-Bruxelles n'a pas à rougir de la comparaison avec la France qui, hors activités étrangères, compte environ un millier d'initiatives annoncées, soit dix fois

¹¹ Un journaliste utilisant le terme "salmigondis" lequel signifie aussi *"mélange, assemblage disparate et incohérent"*.

¹² Pour rappel, le "Roadshow" est une initiative du Ministre de l'Economie, en collaboration avec Fabrimétal (aujourd'hui Agoria) et qui consistait en une tournée dans toute la Belgique d'un spectacle-animation à destination du grand public autour des fonctionnalités fondamentales de l'Internet. Ce Roadshow a été relancé en 2001 (après la Fête de l'Internet) en direction du public scolaire.

environ onze cents initiatives répertoriées dans le site français en 2000. De cette analyse, il apparaissait qu'une bonne vingtaine de type d'initiatives pouvaient être recensés. En émettant des suggestions, la coordination rappelait que *"les seules limites sont celles de votre imagination"*. Cette liste a figuré dès le départ sur le site web de la Fête et comprenait les catégories d'activités suivantes :

1. (vidéo)conférences - débats
2. création et hébergement de pages
3. ouverture de sites
4. installation de webcams
5. "portes ouvertes", démonstrations et initiations (y compris pour des publics spécifiques comme les seniors)
6. ateliers de découverte de l'Internet, d'initiation à l'HTML, de recherche d'emploi sur le web
7. formation d'accompagnants (facilitateurs)
8. formation professionnelle
9. démonstration de formation à distance

14. opérations de jumelage d'une commune, ville, région

15. échanges et jumelages

16. jeux en réseau (confrontations entre associations, communes), jeux de piste/chasses au trésor, cadavres exquis sur le web

17. concours (de dessins, de photos, de nouvelles, de création de sites)

18. manifestations diffusées en direct sur le web (concerts)

19. trombinoscope (mise en ligne des portraits des visiteurs, des membres d'une association,...)

20. distribution de cédéroms d'accès gratuit à l'Internet

21. (mini-)salon des nouvelles technologies

22. récolte d'ordinateurs pour recyclage et/ou envoi vers des pays pour raisons humanitaires

23. actions humanitaires ou de défense des droits de l'homme (par exemple, [chaîne de] courrier électronique à propos de prisonniers politiques)

¹³ Ou cyber-points, cyber-espaces.

La priorité accordée à l'objet initial (favoriser l'apprentissage ou, tout au moins, le contact des non-initiés avec l'Internet), l'objet social, la nature et les moyens des opérateurs locaux justifient la grande importance accordée à la sensibilisation. Le souci d'une approche critique, le partenariat avec les pouvoirs publics expliquent pourquoi la coordination a mis l'accent sur les conférences-débats et débats.

Annulations

A notre connaissance, peu de projets ont fait l'objet de véritables annulations. Citons le cyberbus de Brussels Digital (problème d'homologation et d'immatriculation du bus et vol du matériel informatique), de Art & Net (report en raison d'un trop faible nombre d'inscriptions), des activités programmées au Mundaneum (changements à la direction mais le débat sur la presse en ligne a pu être transféré à Bruxelles). Les deux activités qui n'ont pu se tenir pendant la Fête de l'Internet (débat sur l'édition électronique, débat sur le cyber-commerce) seront programmées ultérieurement; il a été jugé préférable de ne pas les organiser dans la précipitation.

jeunes. Elle a d'ailleurs pensé à des soirées diffusées sur des avant-premières de films autour de l'Internet ou des mondes virtuels. La coordination a d'ailleurs pris contact avec un organisateur de soirées et avec des distributeurs de films mais sans succès. Elle a donc laissé cette idée de côté considérant que son travail n'était pas de tout organiser mais de susciter. Ainsi, si des maisons de jeunes pouvaient davantage s'associer au projet, on pourrait prendre conscience de la capacité de la Fête à constituer un tremplin pour les "artistes maison" (photographes, vidéastes, musiciens) tout en conférant à la Fête un caractère plus culturel. Si les professionnels de l'un ou l'autre secteur ne se sentent pas concernés, la coordination ne peut nécessairement s'y substituer, surtout s'il faut mobiliser des moyens et de l'énergie au détriment de l'objectif premier.

Perspectives 2000

Le développement de l'aspect festif pour 2002 fera l'objet de remue-méninges et devrait reposer sur de

¹⁴ C'est-à-dire des soirées où seraient diffusées des images puisées dans les sites web (créations artistiques, sites graphiques) et des musiques téléchargées (par exemple à partir de sites alternatifs où des fichiers MP3 sont à libre disposition), ces soirées pouvant aussi être diffusées sur le web.

nécessairement produites, en tout ou en partie, eux-mêmes). On distingue donc ces QG de Fête des opérateurs locaux qui, même s'ils s'ouvrent parfois pendant les trois jours, ne présentent qu'un éventail restreint d'activités dont ils sont les seuls producteurs.

Seuls trois lieux ont correspondu à la définition du QG de Fête à savoir SOLICI à Flobecq, Technofutur 3¹⁵ à Gosselies et les Halles Saint-Géry à Bruxelles-ville. Dans le cas du QG bruxellois, il était initialement prévu qu'il soit installé au Cybertheatre qui avait d'ailleurs abrité la première conférence de presse. Ce bâtiment avait l'avantage de disposer d'un lieu convivial (bar-restaurant), d'espaces d'initiation (Netsurf Gallery) et d'une salle équipée pour les conférences. Las, un mois avant la Fête, la direction du SportAvenue a signalé qu'elle ne pouvait garantir le maintien de l'équipement informatique pour la Fête. Devant le manquement de ce partenaire, la coordination a dû se tourner vers un autre lieu et la Fête a pu donc être accueillie, fort

¹⁵ Lequel devait accueillir un évènement culturel (Art & Net), a organisé lui-même une formation en direction des PME, une conférence sur le thème d'Internet et sciences, a mené une opération avec le Cabinet de Marie Arena et a accueilli (mettant à disposition son infrastructure et son matériel) une initiative extérieure (SIXI).

de lignes ADSL et téléphoniques).

Le lieu pose cependant problème. Si l'affluence du public avait été plus grande, le problème de l'accès se serait posé puisque le parking dans ce quartier de Bruxelles est malaisé. L'espace ouvert des Halles Saint-Géry peut rendre les débats plus difficiles puisqu'il faut capter l'attention dans un lieu où des gens viennent pour déambuler devant les stands, suivre une initiation ou, tout simplement, visiter ces lieux classés ou prendre une consommation. Par ailleurs, on se rend vite compte qu'un public en nombre identique dans les Halles Saint-Géry ou dans le Forum FNAC par exemple offre une image différente.

Faut-il donc que la Coordination dispose d'un QG à Bruxelles? On peut bien sûr imaginer qu'un QG à Bruxelles soit géré par un opérateur mais il est clair que la Fête, même si elle refuse d'être un événement bruxello-bruxellois, a besoin d'un lieu "réel" où l'Internet peut être "touché", où la Fête peut être "visualisée" (notamment par les médias)¹⁶. Le problème, c'est que, dès que ce

¹⁶ Et on pourrait même ajouter où les pouvoirs subsidiaires peuvent apparaître mais il faut reconnaître qu'en 2001, peut-être en raison des vacances, ils n'ont guère utilisé cette possibilité!

besoins mais il lui faudra partir à la recherche d'un lieu de préférence pré-équipé disposant d'un espace de débat, d'espaces pour stands, studio radio ou webTV et/ou exposition, d'un espace de convivialité (cafétaria, bar), d'un espace réservé à l'organisation, situé dans le pentagone bruxellois ou dans la première couronne, accessible facilement par transports en commun et avec possibilités de parking, susceptible d'être occupé pendant trois jours (auxquels il faut ajouter les journées de montage, démontage) sans discontinuer.

Cette recherche en Région bruxelloise ne doit pas nous empêcher de susciter la mise en place d'autres QG dans l'ensemble de la Wallonie ■

site de la Fete. En fonction des competences de chaque éminence, elle a suggéré des débats et s'est proposé de les organiser dans le cadre du partenariat.

Les suggestions

1. **L'égalité des chances face à l'Internet.** Avec le développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication, on risque de constater une incapacité d'une part importante de la population d'accéder, pour des raisons matérielles, de formation ou culturelles, à l'Internet. Et donc de voir se creuser une fracture numérique ou une faille digitale qui se traduira concrètement par une exclusion notamment socio-professionnelle (population faiblement scolarisée, jeunes, nouveaux arrivants, femmes dites rentrantes). Que faire pour ne pas laisser nos concitoyen(ne)s sur les bords des autoroutes de la communication?
2. **Internet et information.** Quelle valeur accorder à l'information à disposition sur le web, là où se côtoient presse classique et alternative, information gouvernementale et expression de lobbies? Les médias classiques disparaîtront-ils? S'adapteront-ils? Chacun pourra-t-il devenir, à faible prix, éditeur de

4. **Les nouveaux métiers de l'Internet.** Quels sont les nouveaux métiers de l'Internet (webmestre, éditeur web, webdesigner, cyber-chercheur ou cyber-documentaliste, veilleur,...)? S'agit-il de "vrais" nouveaux métiers ou d'une évolution de métiers déjà existants? Comment se former à ces nouveaux métiers? Les besoins en emplois utilisant ces nouvelles technologies "collent"-ils avec les formations actuelles? L'enseignement supérieur ou universitaire forme-t-il à ces nouveaux métiers?
5. **La formation à distance.** L'Internet favorisera-t-il la formation à distance? Y compris la formation de niveau universitaire? Ces formations pourront-elles être reconnues¹⁷? Où en sont les universités belges francophones?
6. **Internet et la promotion/défense de la langue française.** Quelle est la part du français dans l'Internet (sites web, groupes de discussion)? Comment défendre la langue française? Quelle évolution subit la langue française à travers l'Internet (courriers électroniques, groupes de discussion)?

¹⁷ A l'instar des formations de Télé Université du Québec.

aux NTIC est-il un passage obligé? Quelles motivations? Quel frein à "l'internetisation" des PME?

9. **La recherche et l'offre d'emploi via l'Internet.** L'Internet permet-il de trouver un emploi (services de placement, sites web avec dépôt de CV, sites d'entreprise avec emplois vacants)? L'e-recrutement est-il une voie pour l'entreprise?
10. **L'impact de l'Internet sur l'emploi.** L'explosion de l'Internet va-t-elle amener la création de nouveaux emplois (lesquels? dans quels secteurs?) et la disparition de certains emplois?
11. **L'impact de l'Internet dans l'organisation de travail dans l'entreprise.** Quelles sont les conséquences de l'immixtion de l'Internet dans les entreprises? Ne faut-il y voir qu'un facteur augmentant la transmission des données avec l'extérieur ou en interne? Ou l'Internet modifie-t-il les relations et notamment les relations de pouvoir à l'intérieur de l'entreprise? L'Internet n'est-il pas la cause de problèmes (coûts des connexions, utilisation de l'e-mail à des fins personnelles) voire de licenciements? Et ne pose-t-il pas la question de la protection de la vie privée au sein de l'entreprise?

faire appel à des télétravailleurs (télétravailleuses) indépendant(e)s (pour des tâches de secrétariat, traduction,...)?

13. **L'e-commerce.** Les aspects sécurité des transactions, signature électronique, taxation,...
14. **L'Internet et les droits...** à l'image, d'auteur, au nom et à la marque.
15. **L'Internet comme outil facilitant la proximité citoyens - administrations.** Qu'en est-il de l'administration électronique? L'Internet permettra-t-il de rapprocher le citoyen des administrations, de simplifier les procédures? La commune à l'heure cyber est-elle pour demain? Si chaque citoyen ne peut disposer de l'Internet à domicile, faut-il équiper les lieux publics de postes ou bornes Internet?
16. **Internet et handicaps.** Les personnes handicapées seront-elles exclues de la Toile? Des outils leur permettent-elles d'accéder à ce monde?
17. **Internet et seniors.** Quel accès des seniors à l'Internet? Pour quelle utilisation? Quid des sites pour seniors? Les seniors créent-ils des sites? L'Internet permet-il de transmettre leurs savoirs?

électronique,...)? Dans ses propositions aux jeunes?

19. **L'Internet dans les organisations d'éducation permanente.** L'Internet a-t-il modifié le fonctionnement et les modes d'action et de revendication des organisations d'éducation permanente (travail en réseau, lettre d'information,...)?
20. **Les artistes virtuels.** Ecrivains, poètes, photographes, musiciens sur le web : le web n'est-il qu'un outil de promotion artistique ou constitue-t-il un nouveau support pour de nouvelles expressions artistiques?
21. **L'avenir du livre avec le développement de l'édition électronique (e-book).** Le livre électronique téléchargeable va-t-il entraîner la disparition du livre papier? Internet donne-t-il une chance à certains livres d'être diffusés? Et à d'autres livres (anciens ou épuisés) d'être réédités?
22. **La promotion touristique à travers l'Internet.** La présence sur le web de sites de région, ville ou commune, d'office du tourisme favorise-t-elle réellement le tourisme? S'agit-il de sites-dépliants ou de véritables outils (permettant, par exemple, la

être menés par la Coordination quant aux thèmes 7, 13 et 21.

La Coordination aurait voulu que d'autres débats puissent être pris en charge par d'autres opérateurs et a, par exemple, voulu attirer l'attention de certaines organisations - sans réaction de leur part - sur l'aspect Internet et droits de l'Homme.

D'autres questions ont cependant pu être évoquées lors des conférences ou débats mis sur pied par d'autres opérateurs comme l'aspect santé (SIXI) ou "Science et Internet" (Paul Thielen).

La fréquentation

Si l'on s'en réfère à l'expérience bruxelloise, on peut estimer que l'assistance aux conférences-débats a été peu nombreuse même si on peut relativiser ce constat tenant compte de la période, des jours et heures de ces débats. Est-ce un réel problème? s'est interrogée la Coordination. Laquelle estime - et ce n'est pas dans le but d'excuser cette faible audience lors des débats - qu'il faut changer notre vision du "bon" débat. Un bon débat, ce n'est plus un débat qui "fait du monde". C'est un débat

du genre) entre les webmestres des sites des partis politiques démocratiques francophones, le débat sur la presse en ligne et celui sur l'Internet dans l'organisation du travail en entreprise.

Perspectives 2002

Des thématiques n'ont pas été abordées au cours de cette Fête 2001. Si certaines le seront dans l'après-Fête (édition électronique, cyber-commerce et droit du consommateur), d'autres devraient l'être en 2002 (que ce soit par la coordination ou par des opérateurs intéressés). Citons ainsi la question du français et Internet (d'autant plus que les dates de la Fête correspondent approximativement à celles de la Semaine de la langue française en fête), de la présence sectaire sur le web (en relation avec le travail de PAC sur le phénomène sectaire), des droits sur le web (en liaison avec les sociétés d'auteurs), de la protection de la vie privée, de la promotion touristique via le web (avec les régions, fédérations touristiques provinciales, offices du tourisme et syndicats d'initiative, l'Office de Promotion du Tourisme,...)¹⁸.

¹⁸ D'autres sujets peuvent être évoqués comme l'utilisation de l'Internet dans la généalogie, un sujet qui intéresse jeunes et moins

jeunes et permettrait de collaborer avec ces associations locales, régionales, nationales de généalogistes qui sont certes fort actives mais avec lesquelles les organismes socio-culturels reconnus par la Communauté française n'ont pas l'habitude travailler.

¹⁹ Il est fréquent que des questions soient posées sur les statistiques d'utilisation de l'Internet avec évocation de statistiques fort différentes. Il serait souhaitable de passer en revue les diverses sources statistiques (public sondé, différence entre accès privé et domestique, entre utilisation professionnelle et privée, entre accès potentiel et connexion réelle,...).

immédiat : en obligeant le concurrent à établir un lien vers le site de la Fête, il en accroît la visibilité et la fréquentation! Mais il faut dépasser ce simple souci "promotionnel". Un concours de sites web peut permettre de voir comment un concept (comme celui de la sensibilisation à la citoyenneté ou l'égalité des chances) est perçu, comment dans un secteur les sites web se présentent. On constate également que certains types de reconnaissance par les pouvoirs publics sont méconnus (cf. inscriptions dans les domaines de la jeunesse ou de l'éducation permanente d'initiatives non reconnues). Ou, encore, que les règlements sont peu lus.

Si, globalement, le nombre de candidatures (240) peut être considéré comme déjà significatif, il n'en reste pas moins que, dans certaines catégories, il n'était pas particulièrement élevé (en regard du nombre de candidats potentiels). Ceci serait dû à l'absence de relais dans la presse de l'appel à concours. Il eut été souhaitable que cet appel à concours soit transmis (par circulaire, par courrier) par les ministres qui accordaient des prix aux secteurs les concernant. Dans le cas où des courriers ont été envoyés, il faut constater que certains organismes les ont parfois reçus après la clôture des inscriptions. Dans d'autres cas, c'est la Coordination qui s'est chargée de l'envoi après avoir constitué la base de

administration ou en faisant appel à un organe consultatif ou à un expert extérieur.

Onze catégories

Si l'on passe rapidement en revue les différentes catégories de sites en lice, on peut déjà en tirer quelques enseignements.

Dans la catégorie **entreprises** et **entreprises wallonnes**, les candidatures ont été peu nombreuses (neuf dans chaque catégorie et toutes les propositions ne venaient pas de véritables entreprises) ; dès lors les Ministres Kubla et Picqué se sont appuyés sur une clause du règlement prévoyant : *"Il (le jury) peut également décider de ne pas attribuer de prix dans l'une ou l'autre catégorie s'il estime le nombre d'inscriptions ou la qualité des sites insuffisants"*. Les Ministres ont souhaité ne pas dévaloriser le prix en l'attribuant au sein d'un faible nombre de propositions même si certains des sites étaient de qualité. Leurs cabinets réfléchiront avec la Coordination de la Fête de l'Internet au meilleur moyen d'y intéresser les entreprises.

Dans le cas des sites web pour **l'égalité hommes-femmes**, l'information a été réalisée via les Conseils des

"sensibilisation à la citoyenneté" représente pour chacun. Ainsi des sites concurrents se penchaient-ils sur des questions telles que les droits de l'Homme, la situation des femmes, l'Europe, l'environnement, la coopération au développement, la mémoire... Parmi les 26 candidats, le site Espace Citoyen²² de De Boeck et Larcier a été distingué.

La catégorie site web d'école **secondaire** suscite également l'intérêt puisque l'examen des sites invite le visiteur à s'interroger : qu'est-ce qu'un bon site d'école? S'agit-il d'un site-dépliant vantant l'école et son enseignement, d'une présentation exhaustive des cours, d'un espace accueillant les contributions des élèves...? Si de nombreux sites existent, il n'est pas évident qu'une réflexion profonde ait précédé leur création. La Coordination devrait proposer aux écoles un dossier relatif aux sites d'écoles. 34 écoles ont concouru et ont constaté, alors que la promotion a été effectuée en direction de tous les réseaux, que 22 concurrents

²⁰ www.womenemployment.org.

²¹ Pays où est présente une délégation de la Communauté Wallonie-Bruxelles.

²² www.espace-citoyen.be.

web est-il pédagogique parce qu'il émane d'une école ou d'une composante de la communauté éducative? Nous ne le croyons pas : il ne faut pas confondre "scolaire" et "pédagogique". Pas plus qu'il ne faut faire l'amalgame entre "informatif" et "pédagogique". Le prix du meilleur site web pédagogique à destination de l'enseignement secondaire a été décerné à e-franç@is²⁴. Pour l'enseignement supérieur, il a été accordé à la Fédération des étudiants²⁵ de l'Université de Liège²⁶. Pour l'enseignement de promotion sociale (9 candidatures), le prix a été accordé à l'AGERS²⁷, Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique²⁸.

²³ arvielsam.cfwb.be.

²⁴ www.restode.cfwb.be/francais.

²⁵ www.student.ulg.ac.be/fede.

²⁶ Selon le représentant de la Ministre, ce sont surtout les aspects information et service à la communauté étudiante qui ont séduit le jury, le site abordant les différents aspects de la vie universitaire.

²⁷ www.agers.cfwb.be.

²⁸ Comme site-référence, site-carrefour qui permet de mieux connaître les différents niveaux d'enseignement de promotion sociale. La fonctionnalité "moteur de recherche" permettant également d'effectuer des recherches approfondies sur la base d'un ou de plusieurs critères a également été remarquée.

d'absence de relais presse évoqué plus haut mais aussi de l'absence de relais (manque d'intérêt ou incapacité à faire descendre l'information du sommet de la pyramide à la base) des secrétariats généraux des OJ pourtant informés par courrier du Ministre et de la coordination (y compris courrier électronique). Le prix a été attribué au site de la Confédération des Organisations de Jeunesse (COJ)³⁰.

Les mêmes remarques peuvent être formulées en ce qui concerne les **organisations d'éducation permanente** (20 candidatures). Le site primé est celui de la Fédération francophone des sourds de Belgique (FFSB)³¹.

Autre catégorie intéressante, celle des **centres culturels** (12 concurrents). L'examen des sites invite là-aussi à se poser la question : qu'est-ce qu'un "bon" site de centre culturel? Un site qui fournit aux visiteurs toutes les informations nécessaires sur les programmes et activités (avec, de préférence, une mise à jour permanente!)? Un

²⁹ Il a été décidé de ne pas proposer de concours à destination des centres de jeunes dans la mesure où les centres qui ont pu bénéficier d'une bourse Créa Sites à la création de sites web pourront être primés par la Communauté française.

³⁰ www.coj.be.

³¹ www.ffsb.be.

Les **institutions muséales** (16 candidats) ne se sont inscrites qu'en dernière limite au concours. C'est sans doute dans cette catégorie que la distinction sites professionnels - sites amateurs est la plus nette. Le développement des sites muséaux est un enjeu d'importance. L'attractivité (y compris à un niveau international) des institutions muséales (même de petite taille) ne passe-t-elle pas par un site présentant non seulement les heures d'ouverture, tarifs et réductions mais également les collections (éventuellement avec un inventaire des oeuvres exposées) en utilisant l'image (voire la vidéo) ? Le Musée des Beaux-Arts de Charleroi³⁴ a été primé.

22 sites web sportifs étaient en lice avec une forte proportion de clubs de sports d'orientation, leur fédération ayant relayé l'information. Une simple visite de ces sites permet de remarquer que la plupart d'entre eux... ne présentent pas le sport qui est le leur! Le site primé est celui du Tennis de Table Rhisnes³⁵.

³² www.cccr.be.

³³ C'est-à-dire que le site respecte la charte graphique du Centre (le programme papier et le site sont dans la même ligne).

³⁴ www.charleroi-museum.org.

³⁵ ttrhisnes.be.tf.

pour mener à y participer, les gagnants, la composition du jury, la publicité et moyens de promotion prévus pour les sites primés. La Coordination a fourni aux cabinets qui le souhaitaient les informations demandées et a signalé qu'elle était à la disposition de la députée pour lui fournir toute information sur la Fête.

Perspectives 2002

La promotion des concours n'a pu être assurée qu'à partir de janvier dans la mesure où ce n'est qu'à cette période que l'ensemble des accords des ministres a pu être recueilli. Lors d'une prochaine édition, il serait plus sage d'attirer l'attention sur ce concours vers le mois d'octobre de manière à ce que, dans des structures comme des établissements d'enseignement, des organisations de jeunesse, ce concours puisse être préparé plus longuement à l'avance et que la construction des sites, s'il y a lieu, puisse être programmée tenant compte de la date de clôture du concours. Dans le cas des concours relatifs aux sites d'écoles, d'organisations de jeunesse, un document de type "dossier pédagogique" pourrait utilement être conçu (et soumis à des personnes actives dans les secteurs concernés) et expédié aux concurrents potentiels.

sites personnels ou aux sites administratifs³⁶.

En ce qui concerne les prix³⁷, il y aurait lieu de compléter les prix honorifiques par des prix en nature³⁸ en fonction des parrainages et des catégories.

Enfin, il faut s'interroger sur la remise des prix, un événement officiel qui ouvrirait la Fête dans son QG bruxellois. L'assistance a bien dû constater l'absence d'une part importante des lauréats, sans doute en raison des vacances. Faut-il prévenir les gagnants (au risque qu'ils soient les seuls présents à un événement qui devrait être festif) ou, tout au moins, les présélectionnés ? La question sera étudiée ■

³⁶ La création d'une catégorie "sites administratifs" (hors sites d'administrations communales) serait intéressante dans la mesure où elle permettrait d'éviter toute ironie à l'égard du Ministre qui récompense son administration dans telle ou telle catégorie. Elle répondrait à la demande des webmestres des sites administratifs qui souhaitent une "reconnaissance". Le jury devrait être extérieur aux ministres de tutelle et aux administrations concernés.

³⁷ Plaques en émail de 30 cm X 60 cm avec le logo de la Fête, la mention du prix attribué et du pouvoir le décernant (avec son logo) pouvant être posées à l'intérieur ou à l'extérieur.

³⁸ Matériel informatique, logiciels, formations, livres ou abonnements à des revues spécialisées,...

brique en Belgique et a été hébergé gracieusement chez Chez (France). Un problème de serveur nous a incité à développer un site-miroir chez Geocities (USA).



Au départ, nous avons choisi d'avoir une adresse spécifique mais, dans la mesure où l'association DNS ne donnait pas suite à la demande d'adresse en .be, une adresse de reroutage en .be.tf a été choisie. Par la suite,

considérés comme "polluants" par le visiteur et donnent une image "cheap"⁴⁰ de l'opération.

Les sites-miroirs ont été maintenus à la fois pour en bénéficier en cas de défaillance de l'hébergeur principal (le problème ne s'est pas posé) et parce que les adresses réelles⁴¹ apparaissaient dans certains moteurs de recherche. Le maintien de trois sites a triplé le travail de mise à jour (envoi par FTP des nouveaux fichiers ou fichiers remaniés) et complique l'analyse des statistiques de fréquentation.

Les premières versions du site étaient quelque peu lourdes en raison d'images telles que le menu ou les logos des opérateurs (dans la page alors appelée "Evènements"). La création de la troisième version à partir d'un logiciel plus adapté⁴² a permis de clarifier le

³⁹ L'adresse www.fete-internet.net a été acquise par la société ALTHO qui avait déposé la marque "Fête de l'Internet" auprès du Bureau des Marques du Benelux.

⁴⁰ Bon marché, pauvre.

⁴¹ A savoir www.chez.com/lafetedelinternet et www.geocities.com/fete_internet2001.

⁴² Le peu coûteux mais très fonctionnel logiciel québécois Namowebeditor. Celui-ci dispose de fonctionnalités qui ne sont pas exploitées dans le site actuel de la Fête mais il est très délicat

Autre point sombre : la gestion des initiatives. En effet, chaque opérateur pouvait encoder des informations sur son initiative dans un formulaire. Lequel devait être traité⁴³ par la Coordination avant d'être porté sur le web. L'opération devait être refaite "manuellement" pour répertorier chaque initiative dans des classements régionaux et thématiques.

La Coordination était donc parfaitement consciente à la fois des lacunes du site mais aussi du temps énorme qui devait y être consacré. Pour régler ces deux problèmes, il eût fallu soit faire construire un site en externe (mais le coût en est important) soit bénéficier de solutions quasi clé sur porte. Des négociations ont été entreprises avec un fournisseur d'accès ayant développé un système de "communautés". En s'appuyant sur ce système, le site aurait pu bénéficier de fonctionnalités telles qu'agenda, archives, magazine en ligne... Las, comme on le verra dans le chapitre réservé aux relations avec le secteur commercial, ces négociations n'ont pu aboutir et la Fête en est restée à la gestion simple d'un site qui pouvait

d'explorer les fonctionnalités d'un site alors que celui-ci exige d'être rapidement mis en ligne.

⁴³ Correction orthographique, réécriture, ajout des éléments d'information manquants (heures, lieux).

Ce site continue à vivre après la Fête avec, notamment les forums de discussion et les publications en ligne telles que ce bilan et, ultérieurement, «L'Internet en débats» téléchargeables gratuitement.

Perspectives 2002

De l'examen d'un site de référence - le site de la Fête française - et du site actuel de la Fête, il ressort que le site de la Fête 2002 devrait présenter toute une série de fonctionnalités présentées dans le tableau qui figure sur les pages suivantes⁴⁵.

⁴⁴ Les statistiques de Chez ne mentionnent pas les chiffres des périodes 1-21/12/2000 et 1-18/1/2001 soit 39 jours de statistiques; la fréquentation du site hébergé chez Geocities ne nous est pas connue.

⁴⁵ Explications en italiques.

		articles eux-mêmes se trouvant sur d'autres pages, éventuellement avec séquences audio ou vidéo)
	Liens directs	Inscription des initiatives Inscription à la lettre d'information Inscription au concours de sites web Forums de discussion Sondages Abonnement à la lettre d'information Site de la Fête 2001 (archives)
	Moteur de recherche	<i>interne au site, web francophone, tout le web</i>
	Logos des partenaires	
Plan du site		
Principes	Charte	
Initiatives	Inscription des initiatives	<i>base de données</i>
	Formulaire de recherche	<i>par opérateurs, types d'activités, thèmes, dates</i>
	Recherche de partenaires	
Agenda	Agenda global	
Débats-forums	Thèmes de débats	
	Forums de discussion	
	Inscription à la lettre d'information	

	Illustrations Revue de presse
Partenaires	Partenaires publics Partenaires privés
La Fête dans le Monde	
	Contact <i>formulaire</i> Réservoir à idées PAC

permanents, la création par les jeunes d'un site web consacré à leur association. Ces projets devant assurer une participation des jeunes à toutes les étapes de la réalisation.

L'appel aux projets prévoyait que "l'association doit s'engager à participer à une journée de sensibilisation à l'utilisation de ces nouvelles technologies organisée par la Communauté française et à une formation sur l'actualisation de sites Internet qui sera organisée postérieurement à l'action et ce à l'initiative du Ministère". On mentionnait également que "le Service organisera une journée de sensibilisation, encadrée par des professionnels du secteur, dans différents lieux de la Communauté française accessible aux porteurs de projets sélectionnés".

Tenant compte de l'acceptation des projets en fin d'année 2000, de l'obligation de réaliser chaque projet avant le 30 septembre 2001, on pensait alors que les projets retenus pouvaient être mis sur pied après les vacances scolaires d'hiver. On pouvait alors considérer qu'après deux mois, en fin de vacances de Carnaval, il serait nécessaire que les porteurs de projets (animateur [compris au sens large] référant et représentant du groupe de jeune) puissent bénéficier d'une formation

préférable que les participants assistent à l'ensemble de la formation; en effet, la création d'un site web doit souvent s'appuyer sur une forme d'atelier tandis qu'un atelier peut souvent avoir tendance à déboucher sur la création d'un site web.

Philosophie générale : la formation doit en priorité s'appuyer sur le travail effectué par chacun, sur les échanges au sein du groupe.

Le programme

Accueil

- Accueil des participants
- Présentation de la formation
- Présentation des participants

1^{re} phase - Création de site web

- Présentation des différents participants à l'atelier
- Présentation de l'état d'avancement des projets (en visionnant le site sur des PC ou sur grand écran) et exposé des difficultés auxquelles sont confrontés les webmestres tant sur le plan du travail avec les jeunes, sur celui de la conception du site (fond,

ou par une recherche (via moteur) menée par le groupe au cours de la séance, le formateur devra être en mesure d'intervenir et doit pouvoir répondre dans des domaines tels que les langages du web, la maîtrise des principaux éditeurs, la recherche sur le web, le référencement, l'utilisation des ressources gratuites,...

2^e phase - atelier informatique

- Présentation des projets (public-cible et public participant, rythme et durée des ateliers, matériel utilisé, pédagogie en vigueur, choix de l'accompagnateur, difficultés rencontrées, premiers acquis).
- Débat.

3^e phase - gestion financière

- Par les participants, présentation du budget initial de leur projet et des ajustements nécessaires.
- Echanges sur les différents postes budgétaires (matériel informatique et périphériques, logiciels, locaux, mobilier, frais de personnel, fournisseur d'accès, frais téléphoniques, consommables) et sur les

Les modalités

Compte tenu du nombre potentiel de projets retenus (100), du nombre de participants prévus pour chacun des projets (porteur, jeune) mais également des inévitables impossibilités de participer (notamment en raison de la période envisagée à savoir les vacances de Carnaval), nous tablions sur 120 participants. Il était impossible avant la décision du Ministre sur l'acceptation des projets de déterminer avec exactitude le nombre de groupes (de 12 personnes) à constituer dans chacune des sous-régions à envisager.

Sans dévoiler les travaux du jury et la décision du Ministre, on relèvera que plus de projets que proposés ont été acceptés par le Ministre (même s'ils relevaient davantage du subventionnement extraordinaire à l'équipement que du projet Créa Sites). Dès lors, 70 projets distincts ont reçu une ou deux bourses et, à raison de 2 personnes par projet (animateur ou jeune porteur de projet), 140 personnes étaient susceptibles de participer à cette formation.

de la période de vacances, de la différence de niveaux, de l'origine géographique des stagiaires, il leur a été proposé de choisir un lieu et une date dans les propositions. Une petite enquête effectuée auprès des stagiaires aurait dû permettre de vérifier le niveau de connaissance et de maîtrise des éditeurs HTML, de prendre connaissance des adresses des sites des centres concernés et d'entendre les problèmes auxquels étaient confrontés ces centres. Malheureusement, les réponses à ce questionnaire ont été trop lapidaires pour être réellement exploitables pour la formation.

La Coordination s'est cependant penchée ultérieurement sur ces questionnaires et peut cependant en tirer quelques enseignements. Ces 55 fiches ont été remplies pour 58 animateurs et 24 jeunes. Ils définissaient leur niveau comme «*expérience pratique élémentaire*» (47,5%), «*aucune connaissance*» (41,8%), «*connaissance technique*» (9,1%), «*expérience pratique confirmée*» (5,5%). A la question portant sur les programmes (éditeurs HTML) utilisés, le Service de la Jeunesse avait obtenu plus de la moitié (56,4%) de non réponses. Les programmes les plus cités ont été FrontPage (27,3%) suivi de Dreamweaver (9,1%), Adobe Golive (5,5%). On se rend compte aussi de l'utilisation de programmes où l'édition HTML n'est pas la fonction première (Word, Publisher

confrontés. Parmi les 36,4% de réponses sur les difficultés face à la création d'un site web, on trouve l'incompétence technique (14,5%), la pédagogie à appliquer ou «*créer le site*» (3,6%) mais également les problèmes suivants (cités une fois) : le choix ou le manque de matériel, le choix des logiciels, la législation qui s'y applique et le prix des licences, le manque de connaissance en HTML, les liens avec d'autres sites, la création d'une base de données pour la récolte de demandes d'information, l'installation de séquences vidéo ou de forums et feuillets de réponse, la mise en ligne, l'élaboration d'un contenu original, trouver un animateur compétent. En ce qui concerne le lancement d'un atelier informatique, parmi les 27,3% de réponses, sont évoqués le manque et le choix de matériel, la mise en réseau des ordinateurs, le choix des logiciels (chaque fois 5,5% des réponses) et, moins souvent cités, la législation qui s'applique aux logiciels, la gestion financière, l'organisation de l'atelier, la pédagogie (chaque fois 2 citations). Autres problèmes : l'engagement d'un animateur compétent, être «*dépassé par les jeunes*», l'évocation d'un «*travail laborieux*» face aux jeunes qui «*veulent de l'instantané*».

techniques. Fallait-il qu'un représentant de la Communauté (ou le formateur) resitue la formation dans son cadre? Il ne s'agissait donc pas d'une formation "pure et dure" à la maîtrise d'un outil mais d'une formation permettant d'évoquer le rôle d'un site web, ses fonctionnalités, sa conception. La vision d'un site web par ces jeunes stagiaires a souvent été jugée très "institutionnelle";

- dans une telle formation qui mise sur l'interaction entre les participants, il faut un seuil minimum de participants et de projets différents. Pour les raisons d'organisation évoquées plus haut, ce seuil minimum n'a pas toujours été atteint;
- les attentes des stagiaires étaient fort différentes puisque certains se situaient dans une formation de cadres (d'animateurs d'ateliers) tandis que d'autres se profilaient comme des utilisateurs de nouvelles technologies et que d'autres, enfin, voulaient évoquer des problèmes financiers⁴⁶;
- faute d'avoir pu toucher les subventions de la Communauté française, les centres de jeunes

⁴⁶ Sans compter que certains projets retenus étaient quelque peu éloignés de la création de site web ou d'un atelier et apparaissaient davantage comme des demandes de subventionnement extraordinaire (pour l'équipement notamment).

Jeunesse a rappelé dans le courrier accompagnant la décision ministérielle que les budgets présentés par les centres devaient être réajustés (cf. points suivants) et complétés (intégrant le matériel périssable, des coûts de connexion Internet);

- les demandes en logiciel (Flash, Dreamweaver) et en matériel informatique (appareils multimédias) ne correspondent pas aux besoins réels pour créer un site ou lancer un atelier;
- dans le cas du matériel informatique, il semble que les centres aient introduit des budgets qui ne permettraient d'acheter qu'un seul appareil et non plusieurs appareils (soit des appareils d'occasion reconditionnés soit des appareils "blancs" assemblés en fonction des réels besoins). Ceci prouve qu'il manque un interface de conseil entre l'association et le vendeur;
- la situation des stagiaires, des centres est très variable dans la mesure où certains stagiaires sont déjà de véritables webmestres tandis que d'autres n'avaient même jamais vu un site web; alors que certains centres disposent «d'informaticiens» (dans le personnel ou parmi les administrateurs), d'autres ne disposent d'aucune ressource de ce type;

⁴⁷ L'accès à l'Internet est une nouvelle clé de pouvoir.

effectués au cours de la formation même, ont rendu difficile l'organisation de la journée. Deux types de situation se sont présentés : dans l'un, les stagiaires ont décidé du moment de fin de la formation (soit avant l'heure programmée); dans l'autre, le formateur a - compte tenu de la technique d'animation imaginée préalablement - proposé de visiter des sites de maisons et centres de jeunes français. Cette étude de cas a fortement intéressé les stagiaires.

Le suivi

Même si, au sens strict, le programme de formation s'arrête à l'organisation de ces journées, les différents intervenants (Service Jeunesse, Fête de l'Internet, opérateurs de formation) ne souhaitent pas s'en tenir là.

Un forum de discussion a été créé lors des formations à Gosselies. L'existence de ce forum⁴⁸ a été communiquée à tous les stagiaires de manière à ce qu'ils puissent poursuivre leurs échanges et trouver des réponses (grâce à leurs pairs et aux opérateurs de formation) aux questions qui se poseront pendant les phases de

⁴⁸ www.egroups.fr/group/creasites.

- tables rondes (après démonstrations) sur des techniques et problématiques (streaming, pédagogie de l'atelier, gestion de l'information,...) en regard de leur intérêt pour le projet;
- ateliers (avec questions et réponses)

Cette journée pourrait être ouverte aux centres de jeunes hors Créa Sites et, plus largement, au secteur culturel ■

«Internet Fiesta»: Et, chez nous, en est-on fêté à des activités belgo-belges ou a-t-on développé des initiatives par-delà les frontières?



Force est de constater que le concept de Fête de l'Internet, historiquement français, déborde aujourd'hui de peu les frontières hexagonales. Si, au départ, le concept avait semblé conquérir de nombreux pays sur tous les continents, il semble que la réalité soit moins glorieuse quoi qu'en disent les responsables de l'Internet Fiesta (www.internet-fiesta.org, le site qui "fédère" les

Après avoir visité les sites répertoriés sur ceux d'Internet Fiesta et de Net & Net, la coordination de la Fête n'a inscrit sur son site, dans la sous-rubrique "Fêtes de l'Internet", que 12 sites nationaux à savoir 6 sites européens⁵², 5 sites africains⁵³ et 1 site asiatique⁵⁴. Le Canada, souvent cité comme une terre d'expansion de la Fête de l'Internet (même si un total d'un peu plus de deux cents initiatives n'est pas énorme pour un tel territoire où l'accès à l'Internet est peu onéreux) a

⁴⁹ Au moment où nous complétons ce bilan (mai 2001), ce site semble d'ailleurs avoir disparu de la Toile.

⁵⁰ Par le passé, on a vu dans certains pays des activités portées par l'ambassade ou le centre culturel français ou par l'Alliance française. L'initiative est sans doute très intéressante (et mériterait sans doute d'être adoptée par les délégations de la Communauté française ou wallonnes) mais elle ne peut s'assimiler à une participation du "pays" à la Fête.

⁵¹ La Fête belge aurait d'ailleurs ainsi amené l'"adhésion" d'un nombre important de pays puisqu'elle a inscrit dans la base de données de l'Internet Fiesta et sous l'étiquette de chacun des pays concernés (Allemagne, Congo, France, Louisiane, Maroc, Québec, République tchèque, Sénégal, Suisse, Tunisie, Vietnam) l'appel au concours du meilleur site pour la sensibilisation à la citoyenneté lancé par le Ministre-Président de la Communauté française Wallonie-Bruxelles.

⁵² Autriche, Belgique, Bulgarie, France, Hongrie, Luxembourg.

⁵³ Bénin, Burkina Faso, Gabon, Madagascar, Togo.

⁵⁴ Liban.

vraiment en diffusant le concept, en se chargeant de la communication globale.

En ce qui concerne la Fête de l'Internet belge, on peut effectivement s'étonner du faible nombre de manifestations à caractère international. On citera les projets du CECS La Garenne (visioconférences avec d'autres établissements scolaires notamment étrangers), de l'Espace Multimédia Ath («chat» avec la médiathèque de Morlaix en Bretagne), d'Echos Communication (chat avec l'Afrique pendant le débat sur Internet et coopération au développement)⁵⁵. Les raisons sont de plusieurs ordres :

- vu le faible délai dans lequel les initiatives ont été prises, il a parfois été difficile de nouer des contacts avec l'étranger d'autant plus que les problèmes de vacances s'y posaient comme chez nous (problème rencontré par "Ici Bla Bla" dans son souci de communiquer avec des écoles québécoises);
- les organisateurs ont sans doute voulu se concentrer sur des aspects qui leur semblaient prioritaires (initiation) avant de se lancer dans des opérations qui

⁵⁵ Il faut ajouter l'Ecole communale de Sclayn (qui n'a pu être répertoriée sur le site de la Fête) qui participe au projet Ethnokids.

diffusion (avec caméras numériques et appareil pour le streaming) sur le site web de la Région de Bruxelles-Capitale pour un premier événement Irisnet⁵⁶;

- les coûts d'une véritable visioconférence ne sont pas à négliger.

Dès lors, on peut considérer que les opérations à caractère international nécessitant certaines technologies ne pourront être envisagées que si les risques de problèmes techniques et les coûts peuvent être diminués. L'Internet doit être un "plus" par rapport à une volonté de travailler par delà les frontières, une volonté qui existe déjà à travers les jumelages entre communes, les partenariats entre organisations de jeunesse, centres de jeunes, écoles, ... ■

⁵⁶ Pour ne pas "gâcher" la Fête, il vaut mieux éviter les événements qui ne reposent que sur une technique. Autant préférer les activités qui ont un sens en elles-mêmes et dont l'aspect "technique" ne constitue qu'un prolongement de l'activité principale.

pluralistes) qui manifestent un intérêt pour l'Internet. Sans succès. La coordination a estimé que simplement traduire le site de la Fête en flamand ne permettait pas véritablement d'étendre la Fête à la Flandre. Pour diffuser le concept, susciter des initiatives, il faut réellement maîtriser la langue, posséder cette culture et connaître les structures, secteurs et réseaux.

L'enquête auprès des opérateurs de la Fête les a interrogés sur leurs éventuelles suggestions de partenaire flamand. Aucun nom n'a été suggéré à la coordination.

La coordination estime que cette première Fête de l'Internet... belge francophone doit être considérée par la Flandre comme une expérience-pilote. La coordination se déclare prête à recevoir toute éventuelle coordination flamande afin de partager avec elle les fruits de cette expérience ■

soignant remercie ces responsables politiques qui ont pris le risque de soutenir une initiative portée par une association plus connue pour son activité dans le domaine de l'éducation permanente que pour son intérêt pour les nouvelles technologies.

Comment la Coordination a-t-elle pu attirer l'attention de ces responsables politiques? De juin à septembre 2000, elle entreprenait de contacter tous les ministres qui, de près ou de loin, avaient des compétences qui touchaient à l'Internet ou des compétences dans des secteurs où l'arrivée de l'Internet provoque des changements. In fine, douze ministres⁵⁷ et commissaire⁵⁸ ont répondu positivement. La coordination s'étonnera de l'absence d'intérêt et tout au moins de réponse des ministres fédéraux chargés de la modernisation de l'Administration et des télécommunications. En ce qui concerne la Région de Bruxelles-Capitale, il faut constater la même absence de réaction des ministres et

⁵⁷ Par ordre alphabétique, Marie Arena, Rudy Demotte, Françoise Dupuis, Hervé Hasquin, Pierre Hazette, Serge Kubla, Richard Miller, Jean-Marc Nollet, Laurette Onkelinx, Charles Picqué, Jean-Claude Van Cauwenberghe.

⁵⁸ Yvan Ylief.

hauteur peu élevée. Non seulement, cette approche permettait à la Fête de ne pas être dépendant d'un seul responsable politique mais elle lui permettait aussi d'approcher tous les secteurs, tous les terrains et, en associant des ministres de différentes "couleurs" de montrer publiquement sa volonté d'ouverture.

On ne peut citer les pouvoirs publics sans évoquer la collaboration de certaines administrations⁶¹ qui ont permis de faire connaître la Fête et lui ont apporté leur aval.

Perspectives 2002

Pour 2002, forte de son expérience et de la notoriété acquise, la Fête proposera aux différents responsables

⁵⁹ Pourtant compétents dans des domaines comme l'emploi, la formation.

⁶⁰ La Fête à Bruxelles aurait dû être le premier "Evènement Irisnet" c'est-à-dire un évènement soutenu par la Région, qui aurait pu être diffusé, grâce au streaming, sur le web. Malheureusement, l'appareillage en test n'était pas fonctionnel au moment de la Fête.

⁶¹ Par exemple, au Ministère de la Communauté française, les services Centres culturels, Service Jeunesse, Lecture publique, le Secrétariat général (communication, Internet). Ou encore le Ministère des Affaires économiques, le Ministère de l'Emploi et du Travail.

⁶² Au niveau fédéral les ministres compétents pour les télécommunications et la modernisation de l'Administration; au niveau régional wallon, le ministre compétent pour la fonction publique.

⁶³ Notamment le Ministère de la Région wallonne, le Centre Informatique de la Région bruxelloise (CIRB), le FOREM, Bruxelles-Formation.

en direction du secteur commercial. A priori, il pouvait sembler que des entreprises actives dans les domaines du matériel et des logiciels informatiques, de l'accès à Internet, de la téléphonie, de la cyber-banque ou de la cyber-assurance, de l'édition d'ouvrages sur les NTIC... étaient susceptibles d'être intéressées par une telle manifestation. La Coordination proposait à ces sociétés qu'elles apportent une aide en matériel, services ou financière moyennant une visibilité sur les supports de communication.

Les réponses ont été rares et la coordination n'a eu que peu souvent l'occasion de défendre le dossier. Les quelques sociétés rencontrées avaient visiblement du mal à cerner un projet qui pouvait paraître trop "virtuel" (puisque dépendant du dynamisme des opérateurs) et ne correspondait pas à l'image qu'elles pouvaient se faire d'une activité dans le domaine de l'Internet (Salon). Par ailleurs, certains ont signalé qu'ils n'étaient pas intéressés par une communication large mais seulement par une communication ciblant des segments de public spécifiques tels que les jeunes ou les seniors. Il faut également dire que faute de personnel (et de personnel habitué à travailler avec ce secteur commercial), la Coordination n'a pu dépasser le simple envoi d'un courrier susceptible d'attirer l'attention sur la Fête. Il aurait fallu, clairement, pouvoir mettre dans cette approche la même

aux soutiens publics, la Fête pouvait se réaliser même sans soutien de sponsors commerciaux. Dès lors, il n'y avait pas lieu de "vendre son âme" pour décrocher de tels soutiens et une collaboration avec le secteur commercial ne pouvait s'entendre que si elle apportait des "plus" à l'organisation de la Fête. Bref, les demandes se sont orientées vers des moyens permettant :

- une plus grande diffusion de l'information (affiches, dépliants, lettres) relative à la Fête;
- l'hébergement et le développement du site web;
- l'octroi de prix en nature complétant les trophées honorifiques.

Un partenariat a donc été noué avec Planet Internet qui a figuré sur les affiches, dépliants et lettres d'information électroniques de la Fête. Planet Internet a sponsorisé la Fête, offert un hébergement du site web pendant un an et mené une action en direction des communes⁶⁴. Planet Internet a été présent pendant la Fête dans les Halles Saint-Géry (Coccinelle à ses

⁶⁴ Planet Internet a effectué un publipostage en direction des communes afin d'offrir aux dix communes les plus promptes à réagir un "paquet" comprenant le nom de domaine de la commune .be, l'hébergement du site, des cédéroms d'installation pour chaque foyer de la commune et la possibilité pour chaque citoyen de disposer d'une adresse nomducitoyen@commune.be.

dans les insertions publicitaires dans Le Soir et Sud-
Presse ■

- susciter des initiatives Fête de l'Internet
- faire connaître ces initiatives auprès du public.

Pour faire connaître largement le concept de la Fête, une **conférence de presse** a été organisée en novembre 2000. Elle a été suivie par l'envoi de **dépliants** auprès de secteurs ciblés tels que les organisations de jeunesse et centres de jeunes, les bibliothèques, les centres culturels. Un tel envoi s'avère onéreux sauf s'il peut être assuré par une administration⁶⁵. Par ailleurs, un envoi par l'Administration cautionne également l'initiative. Ces dépliants présentaient une information générale sur la Fête et ne pouvaient aucunement répondre aux demandes de ceux qui voulaient une information concrète (alors que le programme ne pouvait être figé puisqu'en cours d'élaboration). Ces dépliants ont connu une deuxième édition (10.000 exemplaires) puisque les 15.000 premiers exemplaires ont été rapidement épuisés et que la réédition permettait d'y associer de nouveaux partenaires (publics et privé). Le dépliant ne prévoyait aucun espace à personnaliser qui aurait pu permettre de faire sa propre promotion. Ce dépliant nous a parfois été demandé dans des quantités pouvant assurer une

⁶⁵ On notera l'aide précieuse apportée par les Services du Ministère de la Communauté française dans les secteurs de la jeunesse, des centres culturels et de la lecture publique.

annoncer la Fête 2001 ; il a ensuite été adapté par nos graphistes⁶⁶ qui ont voulu donner au «smiley» une allure plus «net».



version française



version belge

Susciter les initiatives s'est réalisé à travers la conférence de presse, les envois de dépliants mais aussi à travers des contacts pris par la Coordination auprès d'opérateurs qu'elle estimait dynamiques, exemplatifs. C'est ainsi qu'un contact avec le Centre pour l'Égalité des Chances et la Lutte contre le Racisme a très rapidement débouché sur un accord de principe qui a finalement donné lieu à deux tables rondes. Ce rôle de catalyseur de la Coordination ne pouvait, dans un premier temps,

⁶⁶ Kaligram sprl.

marques d'intérêt n'ont pas débouché sur des initiatives concrètes).

Par contre, le site web ne pouvait attirer l'attention vers les initiatives Fête de l'Internet que d'une partie du public visé puisque l'objectif premier était de favoriser l'accès des non-initiés à l'Internet (lesquels, par définition, ne peuvent accéder à un site web). Pour ce grand public, il fallait compter sur une information qui leur est facilement accessible : la parution d'annonces d'activités particulières et du programme intégral dans **Le Ligeur**⁶⁷ et les articles dans la presse.

En février 2001, une deuxième conférence de presse a été organisée pour présenter les initiatives concrètes prises dans le cadre de la Fête. Cette conférence de presse a voulu aussi mettre en valeur plusieurs partenaires.

La communication vers la presse nous incite à quelques réflexions. Bien entendu, le journal choisit en toute indépendance les informations qu'il juge utile de publier. Dès lors, si la presse choisit de ne pas diffuser une

⁶⁷ Cet hebdomadaire est certes réservé aux seuls membres de la Ligue des Familles mais ce public est très vaste.

régionale (comme les **toutes-boîtes** d'ailleurs) aura tendance à mettre en évidence et de manière concrète les initiatives localisées dans la zone de diffusion du journal⁶⁸. La presse régionale a pu également livrer un véritable agenda d'activités. Cela n'a pas été le cas dans la presse nationale ou dans certains toutes-boîtes dont les **agendas culturels** n'ont pu présenter les activités de la Fête en raison, sans doute, du trop faible délai entre la livraison du programme et la date de parution.

La Fête n'a pas publié de placards publicitaires dans la presse, faute de moyens ou de partenariats. Cependant, elle était présente à travers les annonces publicitaires des Editions Luc Pire qui affichaient le logo de la Fête.

Les **affiches** ont un tout autre rôle que les dépliants. Ceux-ci sont explicatifs tandis que l'affiche interpelle ou rappelle. Les dépliants ont une durée de vie limitée contrairement à l'affiche⁶⁹; enfin (et on pense caricaturalement aux écoles) le dépliant risque de ne toucher qu'un nombre réduit de personnes (et pas

⁶⁸ Les rédactions régionales et locales ont reçu copie du programme à l'échelon de leur province.

⁶⁹ Surtout si elle est graphiquement réussie (on rappellera ici que l'affiche a été conçue par Kaligram sprl; elle décline une des illustrations du dépliant).

du public et de pouvoir l'aider dans sa demande. A priori, l'affiche n'avait pas été conçue pour être "personnalisée" mais rien n'empêchait de la surcoller d'un bandeau évoquant une activité locale. L'affiche a été diffusée à 3.000 exemplaires (2.000 A3 et 1.000 A2).

Evoquons le rôle joué par la **lettre d'information électronique** dans la promotion d'un tel évènement et son suivi (15 numéros). Ce type de message a le grand avantage d'être gratuit, d'être rapide (et donc de pouvoir être utilisé pour indiquer, par exemple, de nouvelles activités, des changements ou annulations), de pouvoir être produit (écrit et expédié) par une seule personne⁷⁰. Mais, par définition, elle ne peut atteindre qu'un public... connecté qui a déjà marqué un intérêt (et s'est donc abonné à cette lettre d'information) ou dont on a pu recueillir les adresses (avec le risque de ne toucher qu'une partie du public visé dans un secteur concerné et, d'autre part, d'être considéré comme un "spammer"⁷¹).

⁷⁰ Des problèmes se sont cependant posés en ce qui concerne la forme de cette lettre, certains messages comptant de nombreux éléments codés en lieu et place de lettres accentuées ou de signes.

⁷¹ Malgré nos réclamations, Euronet/Wanadoo bloque notre courrier électronique adressé à leurs abonnés et ne daigne pas répondre à notre courrier postal l'interrogeant sur cette pratique.

semble par contre que, à ces dates, le Salon ne permet pas d'attirer des opérateurs et que, faute de programmes imprimés, il est difficile d'attirer le public vers les initiatives qui se déroulent dans la région. Les salons qui suivent immédiatement la Fête offrent certes encore la possibilité de mener des débats mais, par définition, ils ne permettent d'attirer ni opérateurs ni visiteurs.

Enfin, on évoquera les publications "d'après Fête" comme ce **bilan** qui permet à la fois d'évoquer l'édition 2001, de préparer l'édition 2002 et d'y intéresser des soutiens potentiels. Ou encore la publication **L'Internet en débats** qui prolonge les débats qui ont eu lieu pendant la Fête. En mettant aussi ces publications à la libre disposition de chacun gratuitement sur le web, on assure à la fois une plus large (et peu coûteuse) diffusion et on favorise le débat autour de ces écrits (par le biais du forum de discussion).

Le point de vue des opérateurs locaux

La question "*Quels sont, selon vous, les moyens de promotion qui vous ont apporté le plus de public (maximum 5 réponses)?*" a été posée aux opérateurs locaux. Leur classement ne peut être considéré comme scientifique puisque ces opérateurs n'ont pas

5. les affiches et les spots publicitaires en radio
6. autres
7. les dépliants
8. le programme dans Le Ligueur

A la question *"Quels sont, selon vous, les outils promotionnels que devrait diffuser la Coordination de la Fête de l'Internet?",* les réponses ont été :

1. dépliant explicatif de la Fête avec espace de personnalisation pour l'opérateur local
2. affiche de la Fête avec espace de personnalisation pour l'opérateur local
3. dossier de sensibilisation à destination des écoles/idem pour les organisations de jeunesse et maisons de jeunes
4. dossier de sensibilisation à destination des communes et programme complet⁷² de la Fête
5. affiche de la Fête
6. gadgets (stylos-billes, tapis de souris...)
7. dépliant explicatif de la Fête
8. cartes postales ■

⁷² 86,6% des opérateurs estiment que le public doit pouvoir disposer, un mois avant la Fête, d'un programme complet des initiatives Fête de l'Internet.

interpelle les services de presse des responsables publics et les opérateurs locaux. Il est clair que ceux-ci sont normalement mieux armés que la coordination pour recenser les articles parus dans la presse régionale et locale, dans les toutes-boîtes, dans la presse associative ou les émissions dans les radios locales et TV régionales.

Cette couverture de presse importante ne devrait pas occulter quelques lacunes et problèmes :

- hormis, à notre connaissance, une mention dans un quotidien économique, la presse belge (papier ou électronique) à vocation économique ou la presse (belge ou française) axée sur les nouvelles technologies a ignoré la Fête;
- la presse en général n'a pas relayé le communiqué de presse relatif au concours de sites web⁷³;
- la presse associative ne s'est guère souciée de la Fête;
- la Fête a été couverte par la RTBF (radio, TV, en ligne) mais non par son concurrent privé. Cette absence de couverture est-elle due au fait que l'opération était parrainée par le concurrent?

⁷³ Celui-ci pouvait à juste titre être considéré comme "indigeste" dans la mesure où il se devait de mentionner l'attributaire du prix (avec nom et titre complet) mais rien n'empêchait une rédaction de le réécrire et/ou de le raccourcir.

respect le plus total de l'indépendance des médias, des contacts ont été noués avec la RTBF en Ligne, avec "Ici Bla Bla" et "Midi Première" qui ont permis de déboucher sur des opérations spéciales (stand RTBF en Ligne aux Halles Saint-Géry et diffusion via webcam de la Fête aux Halles, trois émissions spéciales d'"Ici Bla Bla", "Midi Première" en direct des Halles Saint-Géry avec diffusion sur le web - webcams et real audio -).

Avant le lancement de l'opération, l'idée d'un partenariat avec la presse quotidienne avait été envisagée. Pour la Coordination, il importait d'une part que les débats autour de l'Internet soient lancés dans la presse et, d'autre part, qu'un programme des activités puisse être publié⁷⁴. Des contacts plus poussés ont été entretenus avec deux quotidiens mais, chez l'un, l'intérêt ne s'est pas concrétisé et, chez l'autre, le dossier a voyagé entre les services marketing, projets Internet, filiale Internet et rédaction. La Coordination n'a plus alors souhaité investir davantage dans la recherche d'un tel partenariat avec la presse quotidienne, craignant de perdre et son temps et la couverture par les autres journaux si la Fête

⁷⁴ Eventuellement dans un supplément "spécial Internet" (avec des tirés-à-part) que le journal aurait pu financer par la publicité.

souhaite développer chez le citoyen une vision critique de la société, il n'est donc pas surprenant que la Fête de l'Internet ait donné lieu à une série d'articles "interpellants" dès le 17 janvier 2001. La Coordination a fourni au Ligueur une série de thèmes susceptibles d'être abordés mais ne s'est, en aucune manière, mêlée du contenu des articles. Pendant ces 7 semaines, Le Ligueur a également publié des informations (annonces d'évènements, du concours,...) fournies par la Coordination et a conclu cette série par la publication du programme intégral de la Fête.

Signalons également la collaboration avec Internet & Society 2020 puisque la Coordination a pu livrer son «*premier bilan (à chaud)*» lors d'un déjeuner de presse organisé par Internet & Society 2020 au cours de cette importante manifestation de prospective qui s'est déroulée la semaine suivant la Fête.

La revue de presse

Quotidiens

- *"Province - Deux sites internet primés - Culture et Beaux-Arts à la toile"* (Le Soir - 13/3/2001)
- *"La Bruyère - Meilleur site web sportif"* (Le Soir - 13/3/2001)

- *l'Internet*" (L'Avenir du Luxembourg - 6/3/2001)
- *"Des seniors surfent sur la première fois"* (La Lanterne - 5/3/2001)
- *"Initiation à Internet à Huy - Ados et 3 X 20 sur la vague! - Les 50-70 ans sur la même vague que les ados!"* (La Meuse Huy-Waremme - 5/3/2001)
- *"Allo les Collines, ici Bla-Bla !"* (La Dernière Heure - 5/3/2001)
- *"La Fête a décerné ses prix"* (Sud Presse - 3-4/3/2001)
- (sans titre) (La Dernière Heure - 3-4/3/2001)
- *"Fête - Envie de surfer ce week-end? Ca tombe bien, c'est la Fête de l'Internet. Au-delà de traditionnelles initiations au Web, via quelques associations, voici... des adresses à visiter"* (La Libre Belgique - 3-4/3/2001)
- *"Tout sur les métiers en quelques clics"* (La Libre Entreprise - 3-4/3/2001)
- *"Faites de l'Internet pour les internautes"* (La Libre Belgique - 3-4/3/2001)
- *"Quoi de neuf ce week-end?"* (La Dernière Heure - 3-4/3/2001)
- *"Internet : racisme, néonazisme... Que faire?"* (Le Matin - 3-4/3/2001)
- *"Huy - Fête de l'Internet - "Chatter" sur le net, c'est gratuit"* (Vers l'Avenir - 3-4/3/2001)

- *"La Fête de l'Internet fera plusieurs haltes en Hainaut occidental"* (La Dernière Heure - 2/3/2001)
- *"Fête de l'internet - Naviguer à tous les âges, sur le web"* (Nord-Eclair - 1/3/2001)
- *"Au carrefour des nouvelles technologies"* (La Meuse Namur - 2/2001)
- *"Cherche hyperliens.fête.net"* (Le Soir - 28/2/2001)
- *"Fête de l'Internet.be : premier contact"* (Dernière Heure - 28/2/2001)
- *"Fête de l'Internet - Midi Première plus "Net"* (La Libre Belgique - 28/2/2001)
- *"Fête de l'Internet - Arena et Dragone parlent, en ligne, d'emploi culturel"* (La Libre Belgique - 28/2/2001)
- *"Techofutur 3 - Création sur le réseau, création en réseau"* (La Libre Belgique - 28/2/2001)
- *"Halles Saint-Géry"* (La Libre Belgique - 28/2/2001)
- *"Pour un surf, avec toi"* (La Libre Belgique - 28/2/2001)
- *"Communication - Ath, Flobecq, Frasnes, Mons et Mouscron - Faire la fête de l'internet"* (Courrier de l'Escaut - 27/2/2001)
- *"RTBF - Midi Première teste le Net"* (Le Soir - 27/2/2001)
- *"Extrême droite - Les néonazis ont leur niche sur le Net - Le racisme en ligne"* (Le Soir - 24-25/2/2001)

qui vont mordre au mois de mars prochain - La Fête de l'Internet" (La Libre Belgique - 23/11/2000)

Magazines

- *"Fête sur le net"* (Télépro - 3/3/2001)
- *Calendrier ZZap!* (Bizz - mars 2001)
- *"La fête de l'Internet"* (Mosquito - Télémoustique - 28/2/2001)
- *"e-Zinneke Parade"* (Le Vif/L'Express - 9/2/2001)

Gratuits et toutes-boîtes

- *"Internet fait la Fête"* (Vlan - 28/2/2001)
- *"Faites la Fête de l'Internet"* (Métro - 26/2/2001)
- *"Fête de l'Internet du 2 au 4 mars"* (Park-Mail - février 2001)
- *"Fêtez bientôt l'internet"* (Métro - 19/12/2000)

Presse associative⁷⁵

- *"La Fête de l'Internet : édition première"* (Les Concentrés [COJ] - fév./mars 2001)
- *"La Pac organise la première Fête de l'Internet en Communauté française"* (Alter Educ - 10/3/2001)

⁷⁵ Y compris syndicale.

- "Fête de l'Internet" (RESOLument Jeunes [Réso-J] - oct/nov/déc. 2000)
- "L'Internet fait la fête!" (Les Concentrés [COJ] - nov/déc. 2000)

Le Ligueur

- "De sites et de briques - La Fête où?" (28/2/2001)
- "Internet : sportivement vôtre? - La Fête où?" (21/2/2001)
- (14/2/2001)
- "Communication : y a-t-il un "bon usage" de l'internet? - La Fête où?" (7/2/2001)
- "Internet et santé : prudence! - La Fête où?" (31/1/2001)
- "La toile : révolutions du troisième type - La Fête où?" (24/1/2001)
- "Internet, la galère? - La Fête où?" (17/1/2001)
- "La fête de l'Internet : pour les initiés?" (29/11/2000)

Radios (hors RTBF)

- *Radio Contact* (2/3/2001)
- *Nostalgie* (1/3/2001)
- *NRJ* (1/3/2001)

RTBF radio

- *Midi Première* (RTBF Première - 2/3/2001)

- *Réflexions* (RTBF - 27/11/2000)

TV (hors RTBF)

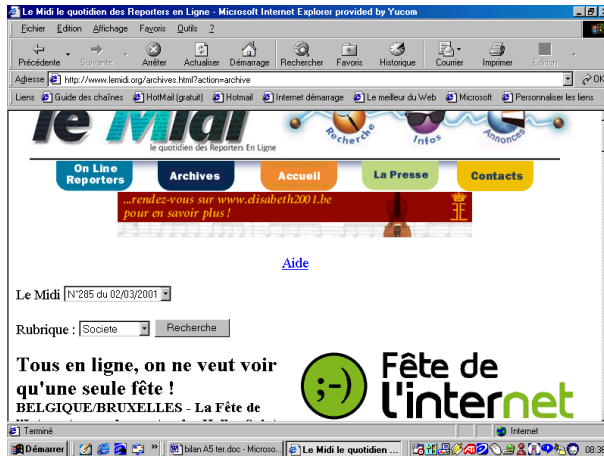
- *Le 20 minutes* (Télé-Bruxelles - 4/3/2001)
- *Cybercahier* (Télé Bruxelles - 22/2/2001)

RTBF TV

- *Micromédiaplanet* (3/3/2001)
- *Journal télévisé* (sujet : Internet et handicap) (2/3/2001)
- *Réflexions* (25/2/2001)

Sites web d'information

- *"Racisme et Internet - Le pire, c'est la propagation de la connerie à une vitesse phénoménale!"* (Planet Internet - 5/3/2001)
- *"Aucun site d'entreprise primé à la Fête de l'Internet"* (lalibre.be - 4/3/2001)
- *"Ce que vous avez préféré"* (Swing - mars 2001)
- *"Ta mère sur le net"* (Planet Internet - 3/3/2001)
- *"Ca va un peu la Fête? Fête de l'Internet : c'est parti!"* (Planet Internet - 2/3/2001)
- *"[Mise au Net] - La Fête de l'Internet"* (Le Soir [en ligne] - 2/3/2001)
- *RTBF en Ligne* (du 2 au 4/3/2001)



Le Midi

- *"Le potentiel d'une Afrique connectée" (16/3/2001)*
- *"Fête de l'Internet (after party) - Médiathéquons!" (15/3/2001)*
- *"Fête de l'Internet - Résultats mitigés mais encourageants" (8/3/2001)*
- *"Un intérêt certain, même sans la foule" (5/3/2001)*
- *"Fête de l'Internet : un plus signé Handiplus" (5/3/2001)*
- *"Fête de l'Internet : entre satisfaction et regrets" (5/3/2001)*

- "Fête de l'Internet : bilan en demi-teintes !" (Internet Addict - 9/3/2001)
- "Le Prix Fête de l'Internet du meilleur site web d'organisation de jeunesse" (Réseau Institution Association Jeunesse - 8/3/2001)
- "e-Belgique - Fête de l'internet : on surfe gratis !" (Internet Addict - 2/3/2001)
- "Internet, racisme, néonazisme... que faire?" (Réseau Institution Association Jeunesse - 23/2/2001)
- "Internet : racisme, néonazisme... Que faire?" (RésistanceS-Info-Net - 26/1/2001)

Divers

- "Circulaire d'informations générales - février 2001" (Secrétariat général du Ministère de la Communauté française - 9/1/2001)

En résumé :

Conférences de presse	nombre : 3 ⁷⁶
	journalistes présents : 13
Articles de presse	nombre de supports : 28
	nombre d'articles : 70
Télévision	nombre d'émissions : 5

⁷⁶ Dont une de bilan dans le cadre d'Internet & Society 2020.

Au total :

- nombre de supports ou d'émissions : 53
- nombre d'articles ou de passages : 107
- durée totale des passages : environ 96 minutes

Perspectives 2002

La coordination souhaite évoquer avec la RTBF et avec Le Ligueur la reconduction du partenariat. Elle réexaminera l'éventualité d'un partenariat avec la presse quotidienne pour 2002. Afin de mieux approcher le secteur des entreprises, une collaboration avec un magazine spécialisé devrait également être examinée.

Il est indispensable également que les opérateurs locaux se rendent compte qu'ils doivent, eux aussi, intervenir dans la promotion en général et dans la communication vers la presse en particulier pour attirer l'attention sur leur initiative, une promotion nationale ne suffisant pas. Des conseils et suggestions leur seront apportés ■

reste pas moins grave et ce pour deux raisons :

- il n'est pas évident que la question se fut posée ou eut été posée si l'initiateur de la Fête avait été une organisation de la mouvance catholique ou écologique;
- elle dénote une méfiance vis-à-vis de toute association socialiste considérée par définition comme sectaire.

On le répètera si nécessaire : il n'a jamais été dans l'esprit des promoteurs de lancer une "Fête de l'Internet rouge"! La Fête de l'Internet ne peut se concevoir que dans un réel souci d'ouverture. Si certains opérateurs peuvent être identifiés comme de la même sensibilité que l'association porteuse, c'est sans doute dû au fait que la "proximité" les a rendus plus perméables à ce concept de Fête de l'Internet mais il est clair que tout organisme respectueux de la Charte a pu et pourra encore demain s'inscrire dans la Fête.

Enfin, dans les rapports avec les cabinets ministériels, on notera que la Coordination s'est montrée disponible pour tout cabinet - quel que soit le titulaire du portefeuille ministériel - qui souhaitait se faire préciser les possibilités d'action ou souhaitait l'associer à un remue-méninge.

cellule bénéficiant du soutien du secrétaire général et de l'aide ponctuelle d'autres membres du personnel (expédition du courrier, aménagement des Halles Saint-Géry, téléphone, inscription aux initiations aux Halles, revue de presse,...) et d'un bénévole (aménagement technique des Halles, couverture photographique).

Cette cellule était plus que réduite et devait se charger de tâches qui, ordinairement, doivent être supportées par plusieurs personnes (élaboration du concept, relations avec les cabinets ministériels et administrations, création et gestion du site web, relations presse, relations avec les opérateurs locaux, organisation de manifestations, contacts avec les graphistes, recherche de prix, élaboration du spot radio...). Ce souci de travailler avec une "cellule" minimale était volontaire puisqu'il n'était pas question de bloquer des moyens financiers et humains dans une opération "en devenir" et dont tous les investissements devaient être couverts.

Dès la fin de la Fête, la Coordination a souhaité que soit développée une nouvelle approche du travail :

- des pans du travail doivent être externalisés (comme la création d'un site web après analyse du site existant et des fonctionnalités à développer) ou

associera certains opérateurs issus de différents secteurs⁷⁷ et dont les connaissances, les réseaux, les capacités d'initiative permettront de dynamiser la Fête.

Reste le problème du contact avec le secteur privé commercial, la Coordination ne disposant pas d'agents avec une expérience de ce secteur au point de pouvoir le "démarcher" après avoir construit une stratégie d'approche de ces milieux ■

⁷⁷ Régie communale, organisations de jeunesse, de formation, cybercentres, médias, organisateurs de manifestations dans le domaine de l'Internet,...

volontés et enthousiasmes qui se sont manifestés lors de cette première édition.

Les contacts pendant et après la Fête, les marques d'intérêt à son égard nous donnent à croire que la Fête de l'Internet 2002 sera attendue et devra être prête à être investie par de nouveaux opérateurs... dans le respect des objectifs initiaux de la manifestation.

Rendez-vous en 2002 ! ■



LES OPERATEURS _____	6
LES INITIATIVES _____	17
LES QG _____	233
LES DEBATS _____	266
LE CONCOURS _____	344
LE SITE WEB _____	422
LA FORMATION CREA SITES _____	488
UNE FETE A CARACTERE INTERNATIONAL? _____	58
UNE FETE A CARACTERE NATIONAL? _____	62
LE PARTENARIAT AVEC LES POUVOIRS PUBLICS _____	63
LE PARTENARIAT AVEC LE SECTEUR COMMERCIAL _____	66
LA PROMOTION _____	69

